

Noyau de la désobéissance civique : le Centre social

Corine Barella

Centre social,
167 rue de la
Victoire à St
Gilles,
tel :
02-539.04.55,
fax :
02-779.59.00,
e-mail :
occupation@
infonie.be

Le squat, ex-Porte de Hal à St Gilles, est bien plus qu'une occupation, c'est un Centre social. Le « noyau dur », une quinzaine de personnes, sur l'initiative du Centre social est principalement constitué de chômeurs et d'étudiants. « Un groupe s'est constitué en octobre dernier autour de l'idée d'un centre social inspiré des modèles espagnol et italien », raconte David Vercauteren. « Squat et centres sociaux sont deux choses différentes. En Espagne, on rencontre des squats semblables à Jonruelle (Liège), des gens qui occupent un lieu pour y vivre parce qu'ils n'ont pas les moyens. Les centres sociaux sont des espaces reconquis où se développent une multitude d'activités culturelles et sociales. Il y a des filiations avec d'autres mouvements, les Sans Terre au Brésil, par exemple. Notre première occupation en février, rue Philippe de Champagne, nous fait réellement découvrir notre projet pratiquement. Expulsés, nous voilà à nouveau nomades, nous nous réunissons souvent, c'est un des moments d'élaboration théorique du projet, avec une deuxième rencontre avec le philosophe Miguel Benassayag qui défend l'idée de transversalité ». Cette transversalité dans la manière de concevoir le monde passe par cesser de saucissonner la vie, l'approche est globale, intégratrice de la diversité de ses composantes. Une multitude d'initiatives et de collectifs émergent de ce lieu en ébullition permanente.

Chronique d'une occupation

Le 10 avril dernier, le collectif sans nom prenait possession d'un immeuble abandonné depuis 9 ans : le 2-4 avenue de la Porte de Hal (à côté de la sortie de métro du même nom) à Saint Gilles. Le collectif n'en est pas à sa première tentative. Il avait précédemment, et fort brièvement, occupé l'ancien siège des Mutualités Socialistes (rue Philippe de Champagne, derrière la rue Rouppe).

Délogé, le 20 février (illégalement, le procès est en cours), et toujours mobilisé autour de son projet de Centre social, il a choisi de s'établir dans la commune de Saint Gilles, dans un quartier bigarré. Expulsé le 25 août dernier à la suite d'une ordonnance judiciaire, les squatters du 2-4 avenue de la Porte de Hal ont

réinvesti leur lieu le 29 août, sans attendre l'ordonnance du tribunal de 1ère instance de Bruxelles, rendue le 11 septembre. Comme le préoyaient les squatters, la Justice leur a donné tort, ils sont donc sommés de quitter les lieux.



Aujourd'hui, ils sont installés dans un nouveau lieu, en toute légalité, bail précaire à la clé. Le squat dépasse le registre de la symbolique anti-propriété privée, il accueille un collectif plus déroutant, ultra médiatisé pour ses actions afin d'empêcher la déportation de clandestins, le collectif contre les expulsions de sans papiers.

Comment fonctionnent ces collectifs ensemble, concrètement ? David Vercauteren, collectif sans nom et C.A.Ch. : « Le système de représentation ne nous convient pas, notre culture propre est une culture horizontale. En assemblée chacun a droit à la parole, et les décisions se prennent au consensus. Nous testons notre modèle de fonctionnement et nous sommes prêts à le remettre en question. Nous avons constitué des commissions pour responsabiliser un peu plus les gens. Les commissions déblayent le terrain et renvoient à l'assemblée. Imagine une assemblée où chacun veut dire son petit mot sur les tuyaux... Nous essayons que l'assemblée soit un moment de débat de fond. Nous avons aussi choisi de ne pas verser uniquement dans la théorie, l'idéologie, qui cloisonne les débats,

mais d'être pratique. Notre postulat est que tout est conjoncturel. Nous pouvons revenir à tout moment sur une décision prise aujourd'hui. Nous avons un débat en cours sur l'organisation en coopérative de la gestion interne ».

le Collectif contre les expulsions*

Les difficultés ne manquent pas dans la mise en oeuvre du centre social, et certains projets ont été mis en veilleuse parce qu'un des collectifs a mobilisé toutes les énergies : le Collectif Contre Les Expulsions (CCLE) de sans papiers. Le CCLE est né par hasard, à la suite d'un contact pris par des militants anti-déportation français. La Sabena acceptait de prendre le relais d'Air France et Air Afrique pour la déportation, une action à l'aéroport de Zaventem s'imposait.

Le collectif s'est illustré depuis par l'évasion improvisée d'une trentaine de détenus du centre 127bis de Steenokkerzeel (au bout de la piste de l'aéroport). Le collectif avait médiatisé le cas d'une jeune nigériane de 20 ans, arrêtée à Zaventem et incarcérée au 127bis. Semira Adamu, assassinée par étouffement à l'aide d'un coussin, alors que les gendarmes tentaient de l'expulser pour la sixième fois est entrée dans l'Histoire, le mardi 22 septembre, dit « mardi noir », qui s'apparente déjà à un « dimanche noir » de novembre 91, quand l'extrême droite avait fait une percée aux élections.

Rencontre avec Serge Thiry, avant l'assassinat de Semira Adamu

« Avec ou sans les médias, nous arriverons à empêcher des expulsions. Et c'est en soi un acte politique. Chaque semaine pouvoir annoncer qu'on a empêché cinq expulsions, c'est un acte fort. Le vrai scandale, c'est la politique de déportation de la Belgique ».

« Ce qui est important, ce n'est pas tant l'action de type fourgon (NDLR : stopper un fourgon cellulaire en le bombardant d'œufs de peinture), mais bien l'action de sensibilisation à l'aéroport. C'est là que se joue l'expulsion ».

« L'action aéroport nous est inspirée de l'expérience française. Nous savons que sur chaque vol africain, il y a un risque d'expulsion.

Et sur les vols à destination de Lomé, il y a plus de risques. Nous allons à l'aéroport, et nous expliquons aux passagers qu'ils vont peut-être être confrontés à une expulsion. La personne est souvent menottée parce qu'elle refuse de partir. Il est fait usage de la violence contre le détenu qui se rebelle. Nous leur disons que la Belgique a décidé de déporter 15.000 étrangers par an. Et nous expliquons comment réagir en présence d'une expulsion. Le pilote est le seul à pouvoir empêcher la déportation. C'est lui qui décide de garder ou non le clandestin à son bord. Il faut donc protester auprès du pilote pour obtenir que le clandestin quitte l'avion. Les gens réagissent en général plutôt bien. Dans le cas de Semira par exemple, son expulsion le 21 juillet a failli déclencher une bagarre générale dans l'avion, passagers contre gendarmes ».

Et les forces de l'ordre, comment réagissent-elles ?

« Les arrestations administratives de militants restent exceptionnelles, et souvent en répression d'une action qui a précédé. Par exemple, le dimanche qui a suivi l'action fourgon et après la manif du 21 juillet au 127 bis et l'évasion de détenus. Depuis l'évasion, la présence de gendarmes en civil est systématique à Zaventem. Si nous sommes peu nombreux, ils ne nous arrêtent pas ».

« Le cas de Semira Adamu et le fait qu'elle risque le mariage forcé avec un vieil homme polygame et violent a été mis en avant par le CCLE. Justifier sa régularisation sur la question du mariage forcé ne fait pas le procès de la loi Vande Lanotte, de la politique d'enfermement et de déportation globale ».

« Nous avons une position politique claire, explique Serge, l'arrêt immédiat de toutes les expulsions, la fermeture des camps pour étrangers, la régularisation. Nous ne pouvons pas médiatiser tous les cas. Je pourrais parler de Rose, enfermée à Bruges qui est clairement réfugiée économique. Semira est la première à nous avoir contactés, c'est une histoire forte. Depuis deux mois, elle nous téléphone tous les jours. Il y a un lien entre elle et nous ».

Le collectif tente tous les moyens de pressions possibles, pétitions, parrainage de Lise Thiry, la virologue, et les conclusions :

* CCLE
tél. :
02-544.18.18
fax :
02-779.59.00
email : ccle@
altern.org
web : http : //
www.altern.org/
ccle/

Actions

« l'Office des Étrangers s'en fout. Ce n'est pas très démocratique. Des gens sont prêts à l'accueillir, et l'Office des Étrangers, au-delà de la loi et des procédures, peut se permettre de décider qui on peut recevoir chez soi ».

Le CCLE a lancé un appel à la désobéissance civique.

Une certaine de personnalités ont déclaré ouvertement héberger un clandestin (ils sont 22 évadés du 127bis encore dans la nature). Geste symbolique à la prise de risques calculés ?

« Parmi les signataires, certains hébergent effectivement quelqu'un et d'autres sont prêts à le faire », précise Serge. « C'est un acte aussi important que celui d'empêcher les expulsions ».

Les différentes luttes qui se nouent au sein du Centre social, dont le CCLE est une émanation, démarrent sur le même constat : l'Etat de droit est à la dérive, et une zone de non-droit englobe tant les sans emploi que les sans papiers. Maintenir la transversalité des luttes demeurent cependant difficile. Serge: « Évidemment qu'on

est d'accord avec les chômeurs qui se battent pour que cessent les perquisitions de l'ONEM, d'ailleurs, je vais à la manif du 11 septembre ».

Le débat sur le droit d'asile, remis sur l'avant scène politique, s'enlise déjà dans des considérations éloignées du respect des droit de l'Homme. Le mythe de l'invasion par les étrangers a la peau dure chez les politiques. « *On ne peut pas accueillir toute la misère du monde* » entend-on côté politique, alors que les réfugiés qui arrivent chez nous sont une poignée à côté des millions qui migrent sur leur propre continent.

Dans un communiqué, le CCLE déclarait :

« Les scrupules des politiques nous paraissent d'une importance toute relative face à la gravité de ces situations qu'ils ne s'engagent pas à faire cesser. Nous sommes du côté des gens qui souffrent, pensent et agissent. Nous luttons pour la régularisation de tous les étrangers qui séjournent sans papiers dans notre pays. Nous luttons pour la dignité de tous : belges ou étrangers, blancs ou noirs, travailleurs ou chômeurs. Nous réclamons seulement ce qui nous revient de droit à tou(te)s : la liberté, la justice, la dignité pour tout être qui vit sur cette planète. »

LES BARBELES DE LA HONTE

Éditions Luc Pire, 48 pp.,

200 FB, au profit des personnes aidées par le Collectif contre les expulsions.

Le jour de la mort de Sémira, les rotatives s'apprêtaient justement à imprimer "les barbelés de la honte". Vite, il a fallu insérer trois mots sur la couverture; et dans le texte, un paragraphe à la fin du témoignage de Sémira, pour expliquer. Le reste, ils n'y ont pas touché : la préface de Lise Thiry qui ne sait pas que Sémira va mourir, ses amis expulsés à Lomé qui demandent de ses nouvelles par courrier ...

Marco Carbocci, Nise et Laurence Vanpaeschen ont écrit un petit chef-d'oeuvre. Au fil des pages trop vite lues, des silhouettes se précisent, les "sans papier" deviennent nos proches, on est curieux de mieux comprendre la situation politique du Soudan, de la Guinée-Bissau. Et puis surtout, il y a cette lettre d'appel à l'aide des personnes expulsées, là-bas en Afrique : la boucle est bouclée, ils sont très loin de nous à présent, et pourtant ils restent si proches. Lomé, terre de honte et d'exil... Lomé, banlieue de Steenokkerzeel ?

A lire d'urgence.